CONCOURS PHOTO
DISCRIMIN'ACTION

8e ÉDITION

ma nature ta nature

OUVERT À TOUS
JUSQU'AU 03 MARS 2023

Mouvement d'Éducation Populaire, la Ligue de l'enseignement a pour objet statutaire de « faire vivre la laïcité, principe de constitution et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain». Pour ce faire, elle s'attache à assurer, au travers de ses actions et de son fonctionnement, la garantie des libertés individuelles, la défense de l'égalité et le refus de toutes les formes de discriminations. Les principes et valeurs défendus par la Ligue de l'enseignement notamment par l'intermédiaire de son projet éducatif, ont pour finalité « le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix », c'est-à-dire l'édification d'un « vivre ensemble » harmonieux. Dans le cadre de son projet fédéral 2022-2023, la Ligue de l'enseignement Fédération des Bouches-du-Rhône s'engage à construire des projets éducatifs, collectifs et participatifs qui s'emparent des grands enjeux sociaux, politiques, économiques, et environnementaux du 21ème siècle.

Pour la 8ème année consécutive et dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations, la Ligue de l'enseignement PACA organise un concours de photographies comme moyen d'expression dénonçant toutes les formes de discriminations.

Cette année, le thème du concours est :

<< Ma nature, ta Nature >>

Cette manifestation n'est pas qu'un simple « concours de photographies », c'est en priorité un outil pour traiter de façon approfondie toutes les formes de discriminations et comment nous pourrions lutter contre, chacun à notre échelle. Le but est de parler du sujet en amont du concours, ainsi que lors des délibérations du jury.
En effet, l'exposition donnera lieu à une remise de prix décernés par un jury intergénérationnel (notamment composé d'enfants, de professionnels, d'associations…).
Le terme de jury et de remise de prix pourrait être pris par certains pour de la discrimination. Or là aussi, les jurys ne sont qu'un moyen pour développer toutes les notions d'éducation à l'image et au débat.

Les objectifs :

- **Prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes formes de discriminations**
- **Sensibiliser toutes personnes à ce sujet de vie quotidienne**
- **Développer l'éducation à l'image**
- **Encourager la créativité**
- **Valoriser les productions**

POURQUOI CETTE THÉMATIQUE « MA NATURE, TA NATURE » ?

Dans le cadre de notre projet fédéral 2022-2026, nous traitons le sujet de l'environnement et le développement durable comme axe de travail pour les années à venir. La prise en compte des désordres planétaires que l'humanité a induits, implique l'urgence d'un changement de perspectives pour notre développement. Il ne s'agit pas seulement de penser le changement économique mais aussi de tout ce qui fait société : la culture, le social, la politique et l'éthique.

L'écologie est sociale, et les problèmes écologiques découlent des problèmes sociaux et d'organisation de la vie en société. Ces changements de perspectives doivent être d'ampleur et de dimension mondiale. Il s'agit de penser «une nouvelle voie politique-écologique-économique-sociale» (Edgar Morin «Éloge de la métamorphose») qui puisse faire advenir, dans notre monde qui restera mondialisé, plus de coopération et de solidarité, une économie des besoins essentiels et durables, une agriculture fermière et bio, enfin tout ce qui peut favoriser le développement de bien être, de santé et de liberté. Cela suppose d'imaginer des transitions, des transformations, des bifurcations, des ruptures qui soient toutes conduites démocratiquement et solidairement. Un enjeu à relever pour tous les mouvements d'éducation populaire.

C'est pourquoi la thématique « Ma nature, Ta nature » nous semblait adapté pour cette 8ème édition du concours photographies sur la thématique de la lutte contre les discriminations.

La nature vous inspire ? Y voyez-vous des scènes discriminatoires ? Et votre propre nature, votre propre culture ? Avez-vous un message à dénoncer ? Un message à porter ? Que ce soit des réflexions intrinsèques, collectives ou auprès de la nature, portons des proclamations sur la lutte contre les discriminations !

CALENDRIER

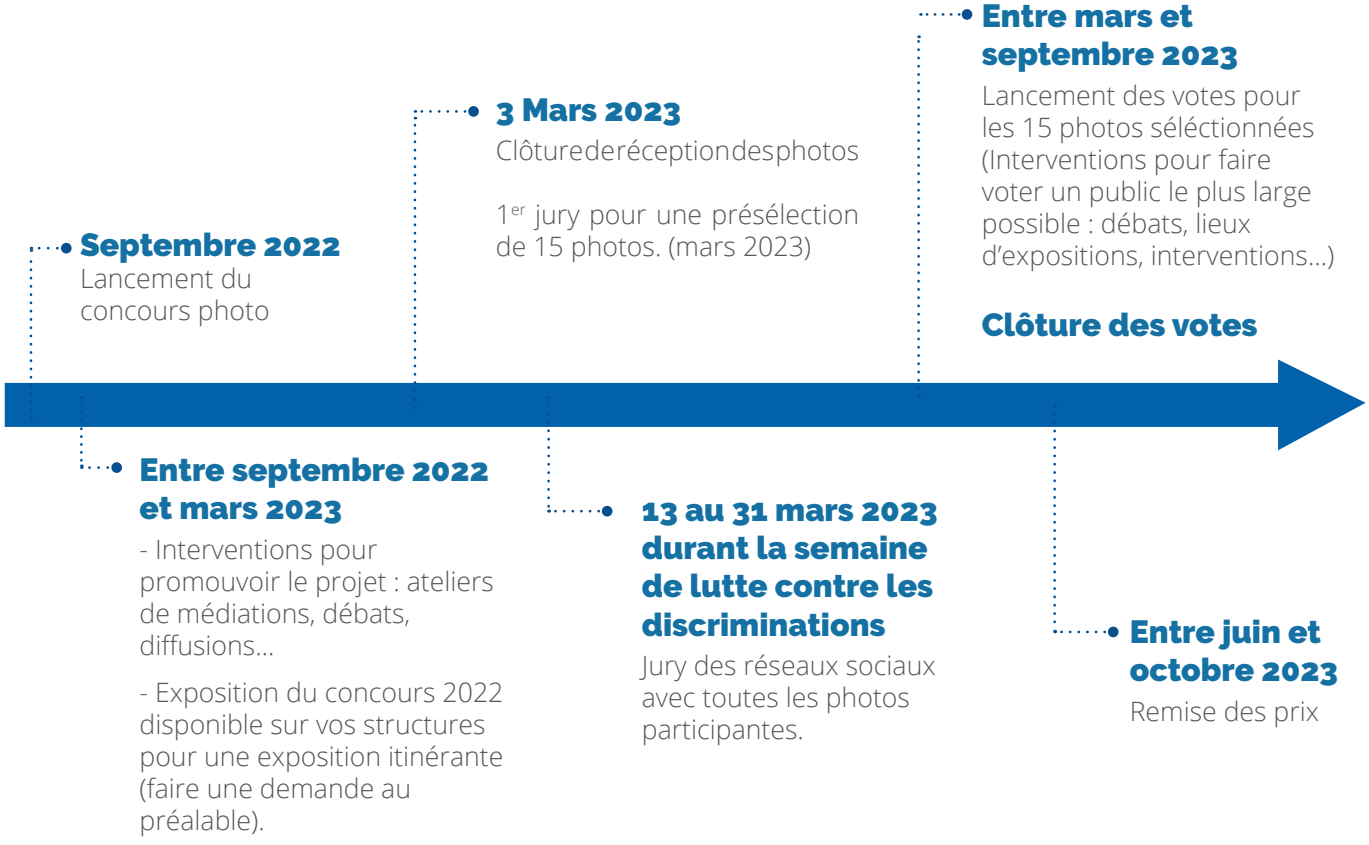

Les 25 critères de discriminations interdits par la loi

Apparence physique

Age

Etat de santé

Appartenance ou non à une prétendue race

Appartenance ou non à une nation

Sexe

Identité de genre

Orientation sexuelle

Grossesse

Situation de famille

Handicap

Caractéristiques génétiques

Moeurs

Patronyme

Activités syndicales

Origine

Lieu de résidence

Appartenance ou non à une ethnie

Opinions politiques

Domiciliation bancaire

Perte d'autonomie

Capacité à s'exprimer dans une langue étrangère

Religion

Vulnérabilité résultant de sa situation économique

Opinions philosophiques

THEMIS
Accès au droit pour les enfants et les jeunes

Strasbourg
24 rue du 22 novembre
03 88 24 84 00
association67@themis.asso.fr

Mulhouse
12 rue du chêne
03 89 46 25 02
association68@themis.asso.fr

Colmar
25C avenue de Paris
07 55 53 05 58
association68@themis.asso.fr

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO DISCRIMIN'ACTION

Article 1 :

La Ligue de l'enseignement PACA organise un concours de photographies sur le thème de la lutte contre les discriminations. Le thème du concours pour l'année 2022-2023 est « Ma nature, Ta nature ».

Article 2 :

Les participants au concours peuvent s'inscrire :
- de façon individuelle (personne seule)
- ou de façon collective, par groupe (associations, classes, centres de loisirs, centres sociaux, ...)

Le nombre maximum est de 2 photographies par participant.

Article 3 :

Votre photographie et votre fiche d'inscription devront être envoyées à partir de septembre 2022, et au plus tard le 3 mars 2023.
Pour valider votre participation au concours de photographies il faut transmettre par mail à discriminaction.ligue@gmail.com :
- votre fiche d'inscription
- vos photographies sous format image ou pdf (En réloution 300ppp afin que nous puissions les imprimer/ exposer)

L'inscription est également accessible en ligne à l'adresse : https://forms.gle/EpHP5UM34dcv71VB7

Article 4 :

Les photographies ne doivent pas être dégradantes pour les personnes.
Elles ne doivent pas promouvoir de partis politiques, de messages religieux, etc.

Les candidats au concours doivent avoir l'autorisation écrite des personnes identifiées sur la photo présentée et ne pas porter atteinte aux droits des tiers.
Les autorisations faites et détenues par chaque structure, devront prévoir une utilisation sur le site internet et réseaux sociaux des organisateurs,lLa diffusion des photographies sous forme d'exposition, et éventuellement l'utilisation des photographies pour la communication des activités de la Ligue de l'enseignement PACA.
La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Article 5 :

Les jurys sélectionneront ces photographies selon l'adéquation du thème, le message que la photographie fait passer ou souhaite dénoncer. Ils prendront également en compte l'originalité, la créativité et la qualité technique de la photographie. Chaque jury se mettra en accord avant de faire la sélection. .
Les organisateurs se réservent le droit de ne pas exposer une ou des photos ne correspondant pas aux critères et aux conditions citées préalablement.

Article 6 :

Prix régional : 3 photographies seront récompensées :
- 2 prix « public » : un individuel et un collectif (Sur la base d'une préseléction de 15 photos réalisée par un jury de partenaires.)
- 1 prix « réseaux sociaux » sur Facebook (Laligue13) avec l'ensemble des photos.

Les prix pourront évoluer selon le nombre et les inscriptions des participants. Lorsque la date de remise des prix sera connue, les participants recevront une invitation pour la remise des prix précisant la date et le lieu.

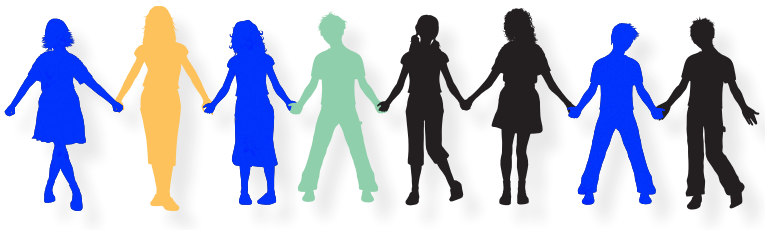

Pour les structures uniquement :

Si votre structure souhaite être une « structure partenaire » pour le jury du concours, vous pouvez dès à présent faire votre demande via le mail :
discriminaction.ligue@gmail.com

Une proposition « d'animation pédagogique » sera jointe à l'exposition pour vous aider à la rendre plus ludique.
Matériel fourni : kit d'exposition comprenant l'ensemble des votes.

DES EXEMPLES DE PHOTOS :
CONCOURS DISCRIMIN'ACTION DE 2018 À 2022

Et les autorisations photos ? Pour pallier à cela, faites des mises en scène avec des objets !

FICHE D'INSCRIPTION

A rendre avant le 3 mars 2023
A remplir pour chaque participant et à retourner à :
discrimination.ligue@gmail.com

☐ Individuel ☐ Collectif

L'encadrant / personne contact :

NOM et PRÉNOM (de la personne référente pour une inscription collective)* :
.....

STRUCTURE (Pour une inscription collective) * : .....

ADRESSE* : .....

CODE POSTAL* :..... VILLE* :.....

TÉLÉPHONE* : ..... Email : .....

TITRE DE LA PHOTO 1* : .....

TITRE DE LA PHOTO 2* : .....

(*obligatoire)

Pour chaque photographie présentée :

Racontez-nous :

- une anecdote de votre préparation à la photographie que vous présentez,
- ou bien un temps fort,
- quelles démarches vous avez mis en place afin de réaliser la photographie,
- ou qu'avez-vous appris par rapport à ce thème.

.....

.....

.....

.....

(Continuer sur papier libre si nécessaire)

Les participants :

Nom - Prenom	Age

(Continuer sur papier libre si nécessaire)

Où avez-vous entendu parler du concours photo Discrimin'action ?

.....

.....

.....

Quelle thématique proposeriez-vous pour le prochain concours photo ?

.....

☒ **En m'inscrivant, j'accepte le règlement du concours.**

Signature :